

essayait de rejoindre les troupes sardes formant cordon au delà de la frontière. Dénoncé par un ancien domestique, qui l'a reconnu malgré son habit bleu de garde national, il est arrêté sur l'ordre des officiers municipaux de Bourgoin et traîné jusqu'à la maison commune. On le fouille, on trouve plusieurs lettres dans la coiffe de son chapeau. Le peuple ameuté accourt en foule et réclame à grands cris la lecture des documents interceptés. M. Le Gouvelot, assurent les feuilles du temps (1), allait prévenir les princes que les royalistes quitteraient la capitale le 19 ou le 20 juin pour marcher au-devant du comte d'Artois.

La lettre confiée à M. d'Anglade et les dépêches saisies sur M. Le Gouvelot n'éclaircissent-elles pas d'un jour nouveau les événements qui se préparaient alors ? En particulier, ne donnent-elles pas leur véritable sens aux premiers incidents restés jusqu'ici sans explication satisfaisante ? Pour se rendre un compte exact des sentiments politiques de nos compatriotes, ce sont les pièces secrètes de ce genre, trop rares malheureusement, qu'il faudrait recueillir, de préférence aux écrits officiels, remplis d'erreurs manifestes et de faussetés volontaires destinées à tromper les deux partis. Loin de moi la pensée d'attribuer le projet et tout le mérite de la résistance lyonnaise aux seuls élèves de notre vieux collègue (2). Je voudrais simplement, en retraçant le rôle de

(1) Voir le *Patriote Français*, nos 349, p. 3 et 350, p. 3. Trouard de Riolle, ancien maire de Pont-à-Mousson, avait été arrêté à Bourgoin le 12 juillet. Voir le *Courrier de Lyon*.

(2) Les Lyonnais, bourgeois et peuple, se sont révoltés contre la Convention pour la liberté, *leur liberté*, comme ils l'avaient fait au XIII^e siècle. Le mouvement insurrectionnel a été habilement exploité par les royalistes. Tous nos historiens l'affirment sans le prouver. C'est uniquement ce point spécial de la lutte que nous avons voulu développer.